



1^{er} PAS VERS L'INNOVATION

**Limoges Métropole accompagne
les projets d'innovation des PME**



**AIDE FINANCIÈRE
→ JUSQU'À 5 000 €**

POUR LA GRATIFICATION D'UN STAGIAIRE
SOUS RÉSERVE DE CONDITIONS



Université
de Limoges

Retrouvez tous nos dispositifs sur

limoges-metropole.fr



LIMOGES MÉTROPOLE
INNOVATION, TOURISME
& TRANSITIONS



LIMOGES MÉTROPOLE ACCOMPAGNE LES PROJETS D'INNOVATION

OBJECTIFS

- Permettre aux entreprises du territoire de mettre en place un **programme de Recherche et Développement** par l'accueil d'un étudiant stagiaire.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DES PROJETS

- **S'inscrire dans l'une des 6 filières d'excellence :**
 - Céramiques & traitement de surface,
 - Électronique, hyperfréquences & photonique,
 - Eau et environnement,
 - Santé et autonomie,
 - Agriculture & agroalimentaire,
 - Numérique & cybersécurité.
- **Le laboratoire partenaire devra être implanté sur le territoire de Limoges Métropole et pourra être rattaché à l'université de Limoges et/ou au CNRS.**
- **Intégrer un étudiant stagiaire :**
 - De niveau Master 2 minimum.
 - Co-encadré par un laboratoire académique et l'entreprise accueillante.
 - Un contrat de collaboration de recherche devra être établi pour encadrer le partenariat.
- Les frais de fonctionnement inhérents à l'étudiant stagiaire seront **pris en charge par l'entreprise.**

**MONTANT MAXIMUM DE L'AIDE :
TOTAL DES GRATIFICATIONS
DE STAGE PLAFONNÉ À 5 000 €**

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DES ENTREPRISES

- Être une entreprise **commerciale, artisanale, agricole, industrielle ou de service**, implantée sur le territoire de Limoges Métropole, en activité depuis **au moins 3 ans** et qui compte au moins **un salarié**.
- Aide limitée à une demande par un parent-entrepreneur.

→ **Sont exclues :**
les micro-entreprises
et les professions réglementées.

Déposez votre demande

